

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

SG AMUNDI OBLIG ENTREPRISES EURO ISR (C)

Société de gestion : Société Générale Gestion (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0050000837 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.societegeneralegestion.fr

Appelez le +33 1 76378100 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Société Générale Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Société Générale Gestion est agréée en France sous le n°GP-09000020 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 05/02/2026.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de SG AMUNDI OBLIG ENTREPRISES EURO ISR, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

Objectifs : En souscrivant à SG AMUNDI OBLIG ENTREPRISES EURO ISR, vous investissez principalement, au travers de AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT - O, dans des titres obligataires privés libellés en euro, en tenant compte notamment de critères "socialement responsables".

En effet, votre investissement est réalisé en quasi-totalité dans AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT - O et, accessoirement en liquidités.

L'objectif de gestion du fonds est identique à celui de AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT - O, à savoir :

Rappel de l'objectif de gestion du compartiment maître :

"L'objectif de gestion est, sur l'horizon de placement recommandé, de surperformer l'indice Bloomberg Euro Aggregate Corporate (cours de clôture et coupons réinvestis), après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du compartiment.

Cet indice est composé de titres obligataires émis en Euro par des émetteurs privés (industriels, financiers et utilities) appartenant à la catégorie de notation investment grade. La nationalité de l'émetteur n'est pas un critère discriminant. "

La performance de SG AMUNDI OBLIG ENTREPRISES EURO ISR peut être inférieure à celle de AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT - O en raison notamment de ses propres frais.

La stratégie de votre fonds est identique à celle de AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT - O, à savoir :

Rappel de la politique d'investissement du fonds maître :

"Pour y parvenir, l'équipe de gestion intègre des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) combinés avec une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux, basé sur 2 axes de performance: la gestion du risque de taux (analyse économique et sectorielle) et la gestion du risque de crédit (sélection des émetteurs et des titres).

L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation Internationale du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). A titre indicatif, les critères ESG peuvent être la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse extra-financière des Etats a pour but d'évaluer et comparer les niveaux d'intégration des trois critères ESG dans les systèmes institutionnels et les politiques publiques et repose sur une centaine d'indicateurs répartis en 3 dimensions : Conformité (par exemple, ratification des traités internationaux), Actions (dépenses publiques en matière de politiques ESG) et Résultats (quantifiables et mesurables).

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. De plus, le compartiment pratique une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %) ;
- Approche d'exclusion normative et sectorielle : exclusions de l'armement controversé, des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et exclusions sectorielles sur le charbon et tabac selon la politique d'exclusion d'Amundi en vigueur. Ces émetteurs sont notés G.
- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le compartiment peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le compartiment applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz...) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

Le compartiment bénéficie du Label ISR.

Le compartiment est exposé au minimum à 90% de son actif (via des titres en direct et/ou au travers d'OPC) en obligations privées ou publiques de la zone OCDE et libellées en euros, dont 50 % minimum émis par des émetteurs privés. Le compartiment pourra investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro et dont le risque de change sera couvert. Ces titres seront de bonne qualité selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de la Société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres bénéficiant d'une notation allant de AAA à BBB- selon l'échelle Standard & Poor's ou équivalent. La fourchette de sensibilité est de 2 à 8.

Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé."

L'OPC maître est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC bénéficie du label ISR.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.societegeneralegestion.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de SG AMUNDI OBLIG ENTREPRISES EURO ISR.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit et son maître, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Société Générale Gestion - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.societegeneralegestion.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de SG AMUNDI OBLIG ENTREPRISES EURO ISR.

Les demandes de souscription et de rachat du Fonds maître sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative jusqu'à 12:25 (heure de Paris).

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 240	€8 240
	Rendement annuel moyen	-17,6%	-6,2%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 240	€8 240
	Rendement annuel moyen	-17,6%	-6,2%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 890	€9 910
	Rendement annuel moyen	-1,1%	-0,3%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 770	€11 520
	Rendement annuel moyen	7,7%	4,8%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2019 et le 30/09/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/07/2017 et le 31/07/2020

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2022 et le 31/10/2025

Que se passe-t-il si Société Générale Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

– EUR 10 000 investi.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	3 ans*
Coûts totaux	€350	€664
Incidence des coûts annuels**	3,5%	2,2%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,92% avant déduction des coûts et de -0,30% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (2,00% du montant investi / 200 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 2,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,54% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	150,92 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus SG AMUNDI OBLIG ENTREPRISES EURO ISR pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
- Envoyer un e-mail à serviceclients.s2g@sggestion.fr

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.societegeneralegestion.fr. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.societegeneralegestion.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.societegeneralegestion.fr. Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.societegeneralegestion.fr.